

Désignation des élu-e-s du collège des usagers au sein de la section disciplinaire**Le conseil académique de l'Université Gustave Eiffel**

Vu le code de l'éducation, notamment les articles R.811-10 à 42 et en particulier l'article R.811-14 ;

Vu l'ordonnance n°2014-1329 du 6 novembre 2014 relative aux délibérations à distance des instances administratives à caractère collégial ;

Vu le décret n°2014-1627 du 26 décembre 2014 relatif aux modalités d'organisation des délibérations à distance des instances administratives à caractère collégial ;

Vu le décret n°2019-1360 du 13 décembre 2019 portant création de l'Université Gustave Eiffel et approbation de ses statuts et notamment leur article 9.2 ;

Vu les résultats aux élections du conseil académique en date du 8 décembre 2023.

Considérant que la section disciplinaire compétente à l'égard des usagers comprend : 4 professeurs des universités ou personnels assimilés ; 4 maîtres de conférences et personnels assimilés et 8 usagers ;

Considérant que les candidatures des usagers ont été proposées en amont de la séance du 1^{er} février 2024 ;

Considérant que la moitié des sièges au sein du collège 3 est à pourvoir par des femmes, l'autre par les hommes ;

Considérant que les membres de ce collège sont élus au sein du conseil académique par et parmi les représentants élus titulaires et suppléants du collège auquel ils appartiennent ;

Considérant les candidatures recueillies :

Délibère**Article 1er**

Après avoir délibéré, les usagers représentants élus des collèges D1 et D2 au conseil académique élisent à l'unanimité les candidats suivants en tant que représentants du collège 3 de la section disciplinaire :

Candidates	Candidats
Hafsa ALKAA	Sofiane HAMOUCHE
Wafae KHADOUR	Tristan TAILHADES
Camille SMADJA-VIGIER	Mattéo SCHNEIDER
« Non pourvu »	Florian GAY-PERRET

Comme suit :

Nombre de votants	: 9
Nombre d'abstentions	: 0
Nombre de votes pour	: 9
Nombre de votes contre	: 0

Article 2

Le président de l'Université Gustave Eiffel est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Le président de l'Université Gustave Eiffel
À Champs-sur-Marne, le 5 février 2024

Gilles ROUSSEL

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'GR', is written over the bottom portion of the stamp.